

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU MORBIHAN

Séance du jeudi 8 octobre 2026

COMMUNE DE
LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 8 octobre à 19h, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GRIGNAC Françoise.

Date de convocation du Conseil Municipal le 3 10 2026.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Absents excusés : Yves THÉTIOT, Véronique LHOMME

Pouvoirs : Yves THÉTIOT donne pouvoir à Françoise GRIGNAC,
Véronique LHOMME donne pouvoir à Lionel de BOUVIER

Secrétaire de séance : Valérie CHAILLOU a été élue secrétaire de séance.

2026-10-08-08 Avenant supplément de travaux rénovation résidence des lfs (Avenant annexe)

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation de la résidence des lfs, des ajustements ont été nécessaires en cours de projet :

Ajout de volet pour chambres sur les vélux initialement prévus. Cet ajout de prestations complémentaires a occasionné une modification des coûts initiaux nécessitant la signature d'un avenant d'un montant HT de 1821.43 € HT 2185.72€ TTC, portant le lot 3 Couverture de 8 300€ HT / 9 960.00€ TTC à 10 121.43 HT / 12 145.72€ TTC

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'avenant N°1 annexé à la présente délibération et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la signature de cet avenant ;
- Charge Madame le Maire des formalités nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougères, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

La Maire,
Françoise GRIGNAC



La secrétaire de séance,
Valérie CHAILLOU